Administration de l'énergie—Loi

Dans mes observations je voudrais faire état de certaines des questions et des principes dont il faut tenir compte. La première question est celle de l'exportation aux États-Unis. Le gaz naturel est une ressource non renouvelable, et c'est un combustible propre qui peut s'utiliser de diverses façons. Le problème, c'est que nous allons épuiser nos réserves de gaz naturel d'Alberta, de Colombie-Britannique et d'une partie de la Saskatchewan, ce qui nous forcera à chercher ensuite du gaz dans les régions neuves. Votre Honneur sait ce qui va se produire. Le consommateur devra subir une augmentation de prix vertigineuse. Ici même, en Ontario, où de plus en plus de gens chauffent leur maison et cuisinent au gaz naturel, nous devons nous assurer que nous n'exportons pas tout notre gaz peu coûteux et non renouvelable à des prix dérisoires parce que nous voulons profiter d'un créneau sur le marché américain. Les producteurs diront toujours au gouvernement et aux organismes de réglementation, comme l'Office national de l'énergie, qu'ils veulent exporter davantage, si possible, parce qu'ils ont besoin d'argent comptant qu'ils réinvestiront pour trouver encore plus de gaz et ainsi de suite. C'est vrai d'une certaine façon, mais d'une autre, vu que le gaz est une ressource qui s'épuise, il sera de plus en plus difficile à trouver. Il coûtera plus cher à transporter et les consommateurs devront donc le payer plus cher.

• (1520)

Je suis fier que le NPD ait adopté la même position en Ontario, à la Chambre des communes, qu'en Alberta. Je vais citer un énoncé de politique de l'honorable Ray Martin, chef de l'Opposition officielle néo-démocrate de la province de Votre Honneur, l'Alberta. Il a déclaré:

On doit d'abord souligner que les néo-démocrates n'ont jamais considéré l'exportation en gros à des prix de liquidation comme une solution la moindrement sensée aux problèmes de notre industrie du gaz naturel. Mieux encore, nous avons préconisé l'adoption d'une perspective d'ensemble où l'on mettrait davantage l'accent sur l'utilisation de cette ressource non renouvelable sur place dans l'ouest du Canada et où l'on effectuerait aussi des changements dans notre système de fixation des prix et de distribution qui bénéficieraient aux nombreux petits producteurs canadiens. À cet égard, nous avons recommandé la répartition de la production, la constitution de réserves, l'aide aux producteurs d'essence au méthanol et aux autres producteurs d'essence à partir du gaz naturel, la substitution du gaz naturel à l'essence dans les véhicules du gouvernement provincial et d'autres mesures destinées à favoriser les marchés locaux.

J'ai souvent pensé au cours des années, si vous me permettez de faire une courte digression, que les petits autobus verts qui nous amènent à la Chambre et qui consomment du carburant, auraient peut-être dû être convertis au gaz naturel, comme on l'a fait dans de nombreuses sociétés de Vancouver et pour les véhicules municipaux. En d'autres termes, le chef du Nouveau parti démocratique de l'Alberta a déclaré que la province ne doit pas vendre tout son gaz maintenant à des prix de liquidation. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas exporter de gaz. Nous devons en exporter parce qu'il faut aider les petits producteurs et que nous avons vraiment un excédent, mais nous devrons prendre garde à ne pas le vendre à des prix de liquidation. Ce n'est pas le bon moment, parce qu'il y a une bulle de gaz aux États-Unis. Le cours du comptant aux États-Unis est tombé récemment à environ \$2 les mille pieds cubes. Cependant, nous devons veiller à ne pas exporter en vue de réaliser un profit rapide.

Comme deuxième principe à garder présent à l'esprit, nous devons essayer d'obtenir les meilleurs prix possibles pour le

consommateur. Il faut assurer un marché aux petits producteurs. Je voudrais d'abord expliquer le rôle des consommateurs. Le gouvernement doit continuer à respecter le principe selon lequel il ne faut pas vendre le gaz canadien aux consommateurs américains à meilleur marché qu'aux Canadiens. Je sais qu'il y a des problèmes de frais de transport ou de distances qui peuvent être réglés à la frontière et dans les régions voisines des États-Unis. L'essentiel est de respecter ce principe et j'espère que le gouvernement ne va pas l'abandonner. Sinon, il peut compter sur nous ici pour en faire une question politique. Nous devons assurer aux petits producteurs l'accès aux gazoducs et aux marchés. C'est ce que disaient les néo-démocrates de l'Alberta lorsqu'ils parlaient de répartition proportionnelle et de questions similaires. TransCanada PipeLines avait un monopole, un gazoduc d'ouest en est pour transporter le gaz; on achetait le gaz en vertu de contrats et il était transporté et vendu. On pouvait acheter du gaz à très bon marché auprès des petits producteurs qui avaient désespérément besoin d'argent, car la TransCanada Pipelines était la seule à avoir accès au gazoduc.

Comme je le préconise à la Chambre depuis quelques années déjà, les néo-démocrates estiment qu'il faudrait empêcher la *TransCanada Pipelines* d'exercer un monopole ou bien confier l'entreprise au secteur public. Je constate que l'Office national de l'énergie l'a fait dans une certaine mesure en décidant de donner aux producteurs l'accès au pipeline. Ce fut là une initiative vraiment importante car il ne saurait y avoir de marché déréglementé et concurrentiel sans que le système ne soit luimême déréglementé et concurrentiel.

Voilà l'erreur que le gouvernement a commise en déréglementant l'industrie du pétrole brut. Le gouvernement a promis de la déréglementer dans le cadre de l'Accord de l'Ouest et ainsi de venir en aide aux consommateurs et aux producteurs. Comme quatre ou cinq compagnies ont la haute main sur le transport, le raffinage et la mise en marché, nous nous sommes retrouvés dans la pire des situations, c'est-à-dire que les consommateurs ont été obligés de payer plus que le cours mondial. Il suffit de comparer le prix de l'essence aux États-Unis par rapport à celui qu'on paye au Canada. Les petits producteurs de l'Alberta sont au bord de la faillitte car ils vendent leur pétrole au prix le plus bas possible, soit à un prix inférieur au cours mondial. Nous ne voulons pas que cette situation se reproduise pour le gaz naturel. Nous voulons qu'on mette sur pied un système permettant d'exercer un certain contrôle sur les exportations et d'établir des prix équitables pour le consommateur. Nous craignons que, en vertu de la nouvelle entente dont a convenu l'Office national de l'énergie, le particulier ne sera toujours pas aussi avantagé que nous le jugeons possible. Les consommateurs devraient payer l'essence moins cher car le prix du pétrole a baissé et le prix du gaz naturel devrait en faire autant.

Je voudrais dire un mot au sujet du Québec. À propos de la déréglementation, les conséquence auraient été beaucoup plus favorables pour l'industrie québecoise et les particuliers n'eut été de la décision prise par les conservateurs en novembre dernier de réduire les fonds consacrés à la construction de nouveaux embranchements pour acheminer le gaz dans toutes les localités québecoises. Nous insisterons pour que le gouvernement fédéral prenne d'autres mesures destinées à favoriser